

MÉ RÉVILLE

chos

septembre 2020

Bulletin municipal d'information - n°161

Document interactif



Hello,
moi c'est GALLUS
Je me suis caché
à l'intérieur du
bulletin ...
retrouvez-moi !



SOMMAIRE






Ce document est interactif



Il vous suffit de cliquer sur la rubrique du sommaire pour vous y rendre directement.

Un retour au sommaire est proposé en haut de chaque page impaire.

Toutes les adresses URL et adresses e-mail sont également cliquables pour un accès direct.

	Actualités	4
	Commissions municipales	5
	Périscolaire et scolaire	9
	Associations	11
	Travaux	16
	Sécurité & Environnement	17
	Notre territoire	19
	Revue de presse	22
	A propos de	24



Méréville échos n°161 - Septembre 2020

Dépôt légal avril 1996 - 3^{ème} trimestre 2020

Directeur de Publication : **Cédric Schwaederlé**

Responsable de la rédaction : **Martine Troha**

Ont participé à ce numéro : **l'équipe municipale, les membres des associations, des écoles et périscolaire et le correspondant de l'Est Républicain**

Crédits photos : **Mairie de Méréville, Associations, Correspondant Est Républicain**

Conception/impression : **Valérie Dautrement**

Mairie de Méréville

8, Grande Rue · 54850 MÉRÉVILLE

Accueil.....03 83 47 27 53

Astreinte*.....06 76 12 86 68

mairie.mereville@orange.fr
<http://www.mereville54.fr>

Ouverture du secrétariat :

- Lundi - mardi - vendredi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Mercredi : le matin sur rendez-vous
- Jeudi : 8h30-10h30
- Samedi : 09h-11h30

* uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie

Nous avons le plaisir de vous faire partager le premier Méréville Echos de notre mandat.

Ce numéro a pour but de vous présenter nos commissions qui œuvrent au quotidien ainsi que l'actualité de nos structures associatives dont les activités sont adaptées en cette rentrée, afin de vous accueillir au mieux, en toute sécurité.

Les supports évoluent et doivent aussi intégrer l'amélioration de l'empreinte carbone générée par l'ensemble de la communication. Vous aurez prochainement la possibilité de nous faire savoir si vous souhaitez continuer à recevoir les informations municipales en édition papier ou uniquement en format numérique.

Toutefois, afin d'être encore plus réactifs, vous pouvez télécharger dès à présent sur votre smartphone l'application PANNEAU POCKET qui permet de recevoir instantanément les alertes et renseignements divers sur votre téléphone portable. Ce service est déjà fortement plébiscité mais n'hésitez pas à en partager les données.

Vous l'aurez compris au travers des supports utilisés et comme promis lors de la campagne électorale, nous mettons tout en œuvre pour partager le plus rapidement possible et le plus efficacement les informations essentielles de notre commune, même si nous souhaitons que les échanges entre les élus et les administrés, dans un cadre bienveillant, restent la base des échanges.

De même notre souhait de politique participative va progressivement pouvoir s'établir. Elle débute dès à présent par des questionnaires à compléter à la fin de votre Méréville Echos et se poursuivra par la mise en place de nos réunions de quartiers, dès que la situation sanitaire le permettra.

Dans ce contexte, il nous faut différer la mise en place de notre troquet participatif, mais les idées d'ateliers inédits portées par les associations ne manquent pas. Les projets «jeunesse» seront discutés prochainement au Conseil Municipal des Jeunes dont l'installation est souhaitée avant la fin d'année.

A l'instar des journées du patrimoine, nous vous proposerons sur rendez-vous, de visiter les locaux municipaux, pour vous permettre d'en apprécier la qualité, les contraintes de sécurité qui s'imposent à nous et de vous présenter nos projets essentiels de mise aux normes d'accessibilité.

Le conseil municipal va travailler rapidement sur un projet d'Espace de santé situé au 1 rue de Renaudeau afin de vous proposer de nouveaux services indispensables à la vie quotidienne. Nous vous consulterons pour mener à bien ce futur projet, placer l'habitant comme acteur citoyen.

Bien d'autres chantiers sont en cours et nous avons hâte de les partager avec vous, mais il nous faut prendre les dispositions nécessaires pour assurer votre sécurité.

La civilité sera le fil rouge des mois à venir. Le constat d'une recrudescence des dépôts sauvages de déchets, du non-respect des règles élémentaires de circulation ou tout simplement de la non observation des règles de bon voisinage, nous amène à instaurer un dispositif de sanctions graduées mais avant tout pédagogiques.

La crise sanitaire n'est pas terminée et nous nous devons de vous demander de poursuivre le respect des gestes barrières, dans les lieux publics, aux abords de l'école, au sein de votre foyer et à continuer de prendre soin de vos proches et de toutes les personnes qui requièrent une attention particulière.

Nous vous souhaitons bonne lecture de votre Méréville Echos et restons à votre entière disposition.

Cédric Schwaederlé



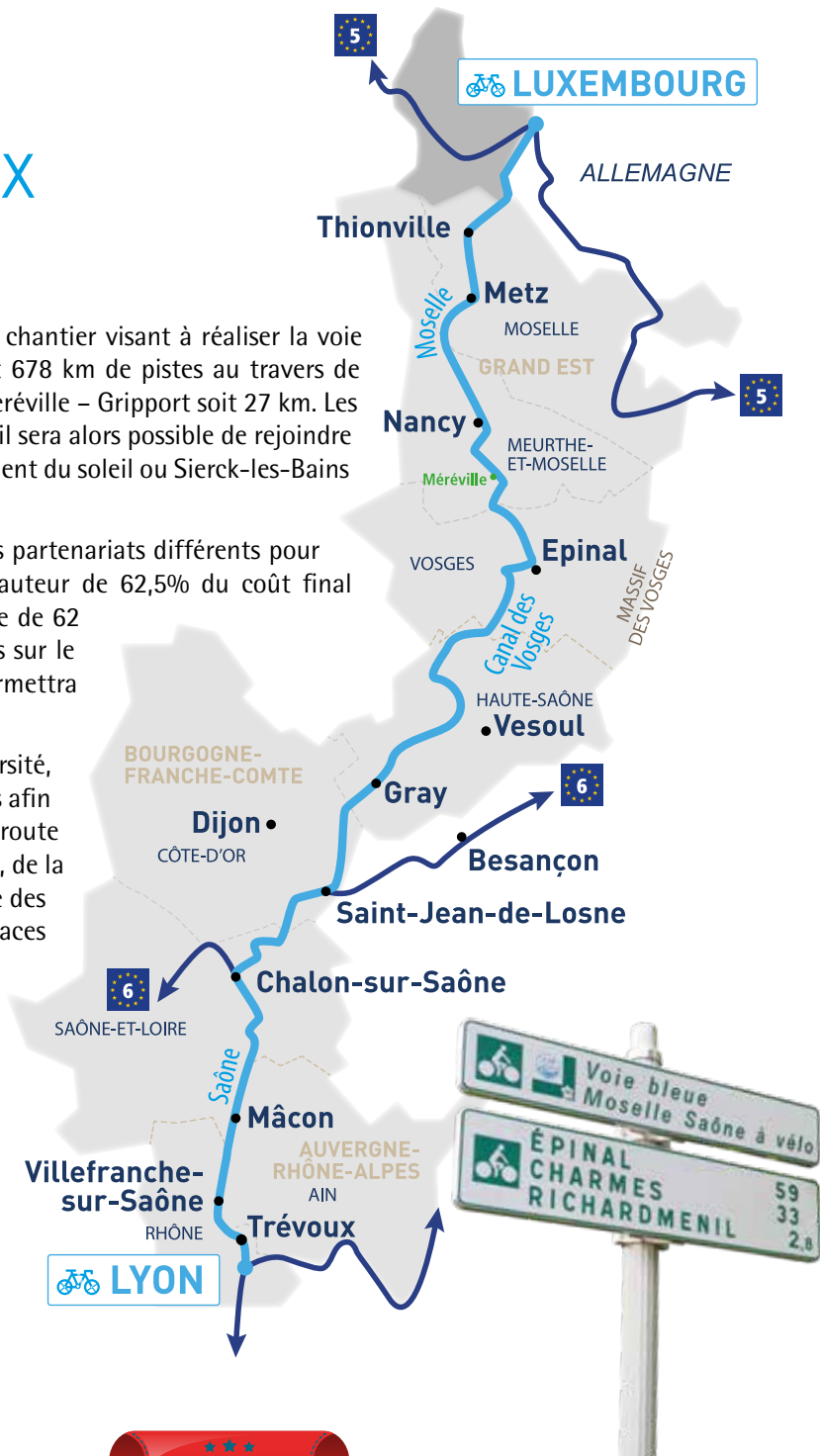
INAUGURATION TRAVAUX VOIE BLEUE V50

Le jeudi 10 juin a été l'occasion d'inaugurer le dernier chantier visant à réaliser la voie bleue cycliste V50 reliant Sierck-les-Bains à Lyon, soit 678 km de pistes au travers de paysages incroyables. Il ne restait donc que la partie Méréville – Gripport soit 27 km. Les travaux vont durer jusqu'en septembre, date à laquelle il sera alors possible de rejoindre Lyon puis le sud de la France pour celles et ceux qui veulent du soleil ou Sierck-les-Bains pour aller en Europe du Nord.

Démarrés il y a vingt ans, les travaux nécessiteront des partenariats différents pour aboutir ici avec le financement du département à hauteur de 62,5% du coût final (4 M€), de la communauté de communes et d'une aide de 62 K€ de VNF pour la stabilisation des défenses de berges sur le canal des Vosges. Cette voie, d'une largeur de 3m, permettra une circulation aisée dans les deux sens de circulation.

Il a été tenu compte aussi de l'importance de la biodiversité, c'est pourquoi il a été créé des passages pour les castors afin qu'ils puissent traverser en toute tranquillité la vélo route située entre le Canal des Vosges et la Moselle. De même, de la végétation arboricole a été réimplantée pour permettre des zones ombragées sur le parcours, tout comme des espaces de restauration.

L'occasion sera belle, pour les touristes amateurs de bicyclettes de rayonner autour de nos villages et de découvrir notre magnifique territoire !



Bonne nouvelle, depuis septembre 2020 **PanneauPocket** est à votre disposition.

Téléchargez gratuitement l'application Panneau Pocket sur votre smartphone et recevez notifications et alertes à chaque nouvel évènement. Accédez en un clic aux informations et alarmes publiées par notre équipe municipale et ce, en temps réel. C'est simple et gratuit.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez **INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ**

Google Play | App Store

RELATIONS AVEC LES HABITANTS ET COMMUNICATION

Martine TROHA, Conseillère déléguée à la communication

Vice-Présidente de la commission « relation avec les habitants et communication »

Un des axes forts de notre campagne, reste l'importance de la qualité des liens entre l'équipe municipale et les Mérévillois et Mérévilloises.

Comment Co-construire ce Méréville Autrement sans parler de la communication entre nous et vous et entre vous et nous ? De la nature de celle-ci naît la confiance nécessaire à l'élaboration de tous projets communaux voire intercommunaux.

Dans cette perspective, Monsieur le Maire, a souhaité, entre autres, la mise en œuvre d'une commission « relation avec les habitants et Communication »

Cette commission c'est :

- **Une équipe** légitimée, responsable et investie dans un vrai projet d'amélioration de la communication avec les habitants : Cédric Schwaederlé, Maire, préside cette commission, Martine Troha en est la vice-présidente. Aurélie Blanchard, Marie Mangeot, Murielle Salvan, Zeynep Ozdemir et Philippe Birckener en sont des membres actifs et concernés.
- **Des temps de travail**, planifiés, respectés et des relevés de conclusions transmis à l'ensemble de l'équipe municipale.
- **Une définition de la communication** partagée et validée en équipe : Communiquer, c'est échanger, c'est informer, c'est être en relation, communiquer c'est surtout interagir, Communiquer n'est pas seulement « transmettre un message », mais agir avec l'autre, interagir pour créer quelque chose ensemble. Toute communication est une interaction : nous créons des liens ensemble avec les « actes de paroles ».
- **Des missions** transversales dont :
 - Promouvoir les actions de la commune et des associations par le biais de supports de communication, tel que le journal municipal trimestriel.
 - S'assurer de la bonne diffusion des informations communales et intercommunales
 - Élaborer la stratégie de communication de la commune et son évolution.

- **Des actions engagées** pour interagir au mieux et au plus vite avec les habitants :

- Accueil et rencontres en mairie par les élus
- États des lieux et prise en main des outils de communication existants par l'équipe « communication »
- Changement de site internet, Newsletter

Actuellement nous sommes dans une période de transition entre l'ancien site que nous tentons au mieux de mettre à jour et le nouveau pour lequel nous travaillons sur une nouvelle arborescence.

- Mise en place d'une appli mobile gratuite « Panneau Pocket »,
- Rédaction et diffusion en juillet de notre premier bulletin d'information « Méréville Infos »
- Rédaction et diffusion en septembre de ce Méréville Echos, relooké !
- Réalisation d'une enquête de satisfaction, sur la communication au sein de la commune, (lien numérique et support papier dans ce numéro)

- **Des projets**

- Création de conseils de quartiers, de citoyens ressources
- Mise en place de Conseil des sages intergénérationnels et / ou Conseil Municipal des jeunes
- Développement des rencontres avec les habitants par des visites spontanées, des actions collectives,
- Proposition d'une assemblée des acteurs économiques du village
- Un conseil municipal plus attractif
- Dans une démarche écologique et dans le souci de limiter la consommation de papier, nous réfléchissons à l'apposition d'une pastille autocollante sur la boîte aux lettres des foyers qui ne souhaitent plus être informés par un support papier. Nous vous invitons dès à présent à vous faire connaître en mairie.

Vos idées, remarques et suggestions constructives en terme de communication seront les bienvenues ! ■

ENQUÊTE DE SATISFACTION SUR LA COMMUNICATION À MÉRÉVILLE

Plusieurs supports d'informations sont à votre disposition pour vous tenir informés des actions passées, de l'évolution de la vie municipale et des futurs projets de la commune de Méréville.

Dans un souci d'améliorer la qualité des services, le Maire et l'équipe de communication de Méréville, ont souhaité ouvrir cette enquête pour identifier la pertinence de ces supports de communication et l'intérêt que vous leur portez. Nous vous

donnons la parole. Merci d'avance pour vos réponses.

Votre avis compte : donnez-le-nous sur les points à conforter, à améliorer et osez nous faire part de vos suggestions.

L'enquête prendra quelques minutes de votre temps. Vous pouvez y répondre jusqu'au 31 octobre 2020. Vous pouvez compléter le questionnaire en page 24 et le déposer en mairie. Merci pour votre participation.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Marie MANGEOT, 2^{ème} adjointe au Maire, Vice-présidente du CCAS
Vice-présidente de la commission des affaires sociales et de la vie associative

Cédric Schwaederlé, Maire, préside cette commission, Marie Mangeot en est la vice-présidente. Murielle Salvan, Aurélie Blanchard et Zeynep Ozdemir sont membres. Nous nous réunissons une fois par mois.

La commission des affaires sociales et de la vie associative a pour mission :

- De soutenir les associations et leurs projets.

Depuis l'installation de cette commission, nous avons pu rencontrer les associations de Méréville. Lors de cette réunion, chaque association a présenté son fonctionnement, ses projets, ses attentes et questionnements et nous avons demandé l'adhésion des associations aux projets d'animation souhaités par l'équipe municipale comme le troquet participatif. La municipalité souhaite favoriser la communication, les échanges entre les associations. Elle propose de les retrouver régulièrement dans l'année afin d'organiser les événements à venir et d'anticiper les besoins. Elle s'engage à participer aux assemblées générales des associations si elle y est conviée. En cette année si particulière d'un point de vue sanitaire, nous avons décidé de ne pas organiser de forum des associations. Pour que cette décision ne soit pas délétère aux associations, nous leur avons proposé de diffuser l'ensemble de leurs informations par le biais de nos outils de communication comme notre premier Méréville Echos ainsi que notre site internet mereville54.fr. Les manifestations à venir figureront en temps voulu sur le tableau d'affichage.

- De porter des projets culturels au sein de la commune afin de développer son attractivité.

Afin d'élaborer, dans un futur proche, des projets d'événements culturels, notre équipe souhaite faire un état des lieux des artistes présents sur la commune. Pour cela, vous trouverez en pièce jointe un questionnaire à remplir et à déposer en mairie.

- D'informer, de conseiller, d'orienter, d'être le relais auprès des jeunes, des personnes en situation de précarité, des personnes âgées, des personnes handicapées de la commune, de recenser les besoins sociaux et de soutenir des projets communaux ayant un volet social. Elle travaille en étroite collaboration avec la communauté de communes.

La commission des affaires sociales et le CCAS (centre communal d'action sociale) sont liés par leurs missions ainsi que par leurs membres : Mr Schwaederlé président, Mme Mangeot vice-présidente, Mmes Salvan, Blanchard et Ozdemir élues, Mmes Saint-Dizier, Jordy, Durupt et Carmet bénévoles.

Le CCAS met en œuvre une action générale de prévention et de développement social sur la base d'une analyse des besoins sociaux des habitants, en liaison avec les institutions publiques et privées. Nous avons connu cet été un fort épisode caniculaire pendant lequel nous avons porté une vigilance toute particulière aux plus fragiles. Au cours de ce dernier trimestre 2020, une étude des besoins sociaux des habitants sera faite afin de mettre à jour notre fichier « canicule ».

D'autre part, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale telles que des aides financières alimentaires ou énergétiques, à un prêt avec remboursement, à une participation aux centres de loisirs sans hébergement et colonies.

Enfin, notre commission, portée par le CCAS, désire relancer un comité d'entraide entre les habitants que nous appelons « Comité Entr'aide ». Nous souhaiterions mobiliser les ressources humaines de notre village pour améliorer le mieux vivre ensemble. Pour ce faire, nous avons élaboré un questionnaire (ci-joint au ME) afin de recenser les Mérévillois bénévoles qui souhaiteraient proposer leurs services. Après avoir identifié les personnes volontaires, nous organiserons une rencontre afin de coconstruire notre projet ■

PROJET COMITÉ ENTR'AIDE

Un comité d'entraide a vu le jour il y a plusieurs années à Méréville. L'idée nous est venue de relancer ce projet composé de bénévoles disponibles et encadrés par le CCAS. Notre but est de répondre ponctuellement à des demandes d'aides dans des situations de difficultés passagères. Nous souhaitons qu'en dehors des élus, d'autres personnes s'associent à ce projet en se faisant connaître en remplissant le bulletin page 25. Une prochaine réunion avec les volontaires

permettra de co-construire notre projet : définir notre fonctionnement, nos objectifs et nos limites. Nous n'envisageons pas de nous substituer à des professionnels offrant les mêmes services, ni de faire à la place des familles. L'intermédiaire entre les demandes d'aide et les bénévoles sera le CCAS. Les réponses se feront en fonction des disponibilités et des compétences de chacun. Quelques exemples d'aides ponctuelles :

- Déplacements divers moyennant le paiement des frais kilométriques
 - Covoiturage
 - Aide à la rédaction de papiers administratifs
 - Aide et accompagnement aux activités associatives de la commune
 - Aide ponctuelle à domicile (déneigement trottoir, poubelles, déchets verts, ...)
 - Autres aides urgentes diverses
- Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par le biais du secrétariat de la mairie.

COMMISSION FINANCES

François HORN

3^{ème} adjoint au Maire, Vice-président de la commission des Finances

Lors du conseil municipal du 16 juin 2020, il a été créé 7 commissions municipales pour optimiser le fonctionnement de notre commune.

La mise en place de ces commissions (des relations avec les habitants et la communication, des affaires sociales et de la vie associative, des travaux, de la sécurité publique et de l'environnement, scolaire et extra-scolaire, intercommunalité, des finances) a pour objectif principal d'examiner les différents projets de délibération qui seront ultérieurement soumis à l'ensemble du conseil municipal.

La commission des finances est constituée de 6 membres (Philippe BIRCKENER, Laurent DIEZ, Anne-Lise HENRY, François HORN, Zeynep OZDEMIR, Martine TROHA), ses missions sont transversales puisqu'elle intervient indirectement dans les 6 autres commissions.

Dans ce contexte d'année d'élection mais aussi de pandémie, la première mission de cette commission fut l'élaboration du budget primitif de notre commune qui devait être présenté et validé exceptionnellement cette année avant le 31 juillet 2020.

Ce budget primitif de l'année 2020 établi après plus de six mois d'activité et d'engagements réalisés par le conseil municipal précédent se devait d'assurer avant tout un équilibre entre les ressources et les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Cette commission reste très attentive sur les dépenses engagées dans les mois précédents de sa mise en place et ambitionne de transmettre un bilan objectif des dépenses réalisées mais aussi des recettes perçues à la fin du semestre pour expliciter le plus précisément possible l'exercice financier de notre commune pour l'année 2020 dans ce contexte très spécifique.

La transparence pérenne que souhaite apporter cette commission à l'ensemble des administrés et contribuables de notre commune exige de pouvoir bénéficier de l'ensemble des éléments réalisés et restant à réaliser engagés par les conseils municipaux précédent et actuel ■

COMMISSION SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Philippe BIRCKENER

Conseiller délégué, Commission sécurité et environnement

Composée de six conseillers municipaux, Philippe Birckener, Vice-président de la commission, Anne-Lise Henry, François Horn, Serge Jaeger, Murielle Salvan et Yolande Vernier, elle apporte une assistance au Maire pour l'examen des dossiers comportant un volet lié à la sécurité publique ou à l'environnement. Ses missions sont avant tout de proposer et d'étudier des projets visant :

- à veiller et contribuer à la sécurité de la population, du patrimoine de la commune et de son territoire,
- à protéger et à aménager notre environnement pour qu'il fasse bon vivre à Méréville.

Mais les projets d'avenir ne sont pas les seuls sujets de discussion au sein de la commission.

Fréquemment, ses membres prennent en compte les problèmes pouvant survenir dans ces deux domaines de responsabilité. En effet, les soucis de la vie courante que tout particulier peut

connaître, tels que les problèmes de circulation, d'incivilités de toutes sortes, de sinistres, et bien d'autres encore, se retrouvent aussi dans la vie de notre collectivité territoriale. Il faut ainsi résoudre les problèmes du quotidien, apporter une réponse aux attentes et questions d'une population qui espère toujours plus de la municipalité et des pouvoirs publics, tout en veillant à la protection des intérêts de la collectivité, dans le cadre légal contraint par les lois et règlements. Ce n'est donc pas chose aisée que de trouver les solutions, car ce qui satisfait l'un ne satisfait pas forcément l'autre, mais ce sera toujours l'intérêt public qui sera l'élément moteur des décisions à prendre.

Bien sûr, certains dossiers, plus complexes, nécessiteront un examen approfondi pour prendre en compte tous les enjeux et toutes les contraintes, tant techniques que financiers, pour arriver à proposer des projets réalistes et réalisables, répondant aux besoins de la commune ■

COMMISSION TRAVAUX

Gérard Haziza

Conseiller délégué, Vice-président de la commission Travaux

La commission travaux, forte de son vice-président et de ses cinq membres (Gérard Haziza, René Petit, Serge Jaeger, Yolande Vernier, François Horn, Anne-Lise Henri), ainsi que des deux employés communaux (Nicolas Pierrat, Raymond Pharisien) œuvre depuis le 28 mai 2020 quotidiennement à de nombreuses interventions dans les domaines les plus variés que ce soit à l'école, sur la voie publique, les biens mobiliers, le terrain de foot, la zone des déchets verts :

- Recherche de fuites sur la toiture des écoles.
- Reprise de toutes les bouches d'aération des écoles et des appartements pour malfaçons lors des isolations des murs.
- Des dizaines d'heures pour essayer de résoudre le problème d'accès au Petit Verger.

- Transformer la deuxième salle de bains de l'appartement au-dessus de la boulangerie en dressing.
- Couper, débiter et évacuer 8 sapins, qui masquaient la surveillance par la caméra, aux bennes à déchets verts.
- Traçage des jeux dans les écoles.
- Réparation de la structure du city stade.
- Enlèvement et évacuation des dépôts sauvages qui représentent mensuellement une benne du camion.

... Ce n'est qu'un échantillon de nos interventions.

Pendant ce mandat nous aurons à travailler sur l'étude de :

- La maison médicale,
- La maison pluri activités,
- Le devenir de la maison à l'entrée de la rue de Renaudeau ■

COMMISSION INTERCOMMUNALITÉ

Laurent DIEZ, 1^{er} adjoint,

Vice-président de la commission Intercommunalité et relations avec les communes limitrophes

Composée de 6 conseillers municipaux, Laurent Diez, Philippe Birkener, Anne-Lise Henry, François Horn, Marie Mangeot et Martine Troha. Cette commission a pour but de faire circuler les informations intercommunales au sein du conseil municipal, informations collectées par nos élus, membres d'une des 7 commissions intercommunales (culture, eau-assainissement,

environnement, finances, habitat, transports, travaux). Les échanges se feront essentiellement par compte-rendu des réunions et synthèse trimestrielle afin d'avoir une vision complète des dossiers intercommunaux.

Nous reviendrons dans les prochains numéros du Méréville Echos sur les projets intercommunaux en cours ou en projet ■

COMMISSION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Aurélie Blanchard,

Conseillère municipale, Vice-présidente de la commission

La commission scolaire et périscolaire tient à remercier les élus du mandat précédent pour leur investissement et leur réactivité dans la gestion de la crise du covid-19. Ainsi que l'équipe du périscolaire qui est parvenue à s'adapter aux protocoles souvent contraignants pour favoriser au mieux l'accueil des enfants garantissant ainsi leur sécurité. Quant aux enseignants, ils ont su assurer la continuité pédagogique et s'adapter également aux protocoles sanitaires, nous les en remercions également.

Cédric Schwaederlé préside la commission scolaire et périscolaire qui est composée de Mmes Aurélie Blanchard (vice-présidente), Yolande Vernier, Anne-Lise Henry et de M. Pascal Debrière.

La commission scolaire et périscolaire étudie et suit les demandes liées à la vie scolaire. Il s'agit d'entretenir, de construire ou d'améliorer les équipements pour répondre aux besoins.

Ce travail est mené en concertation avec les directrices des écoles, le personnel affecté à l'école et les parents d'élèves avec pour objectif de garantir aux enfants une vie scolaire la plus agréable possible.

La commission doit se charger d'assurer l'accueil des enfants dans le cadre des activités périscolaires : organisation de la garderie, gestion de la cantine ■

Depuis notre arrivée, Cédric Schwaederlé a pu assister au conseil d'école de fin d'année et récompenser les élèves de CM2. Ils ont reçu des dictionnaires, symboles de la transmission du savoir, qui les accompagneront au collège. De plus, l'achat d'un tableau TBI a été réalisé et celui d'un nouveau toboggan est envisagé pour l'école maternelle.



La commission scolaire sera à l'écoute et accompagnera les projets des enseignants dans la mesure de ses possibilités.

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ

Départ de Mme LAHSAINI, Arrivée de Mme JOUHANNET

C'est avec émotion que nous avons appris début juillet, le départ de Mme Lahsaini. Après 16 années passées à diriger l'école élémentaire, à instruire et à former les futurs citoyens de la classe des CM1-CM2, Mme Lahsaini part exercer son art dans une plus grosse structure à quelques kilomètres de Méréville. A notre école, elle laissera le souvenir d'une enseignante souriante, disponible, exerçant son métier avec compétence, discrétion et efficacité. Néanmoins, Mme Lahsaini reste Mérévilloise et nous ne manquerons certainement pas de croiser la sportive au détour d'un petit chemin. Nous lui souhaitons le succès dans ses nouvelles fonctions. Et comme un départ génère une arrivée, nous souhaitons la bienvenue à Mme Tiphaine Jouhannet.



C'est avec grand plaisir que Mme Tiphaine Jouhannet intègre l'école de Méréville, son village natal, en tant que directrice de l'école élémentaire. « Je l'ai connue en tant qu'élève, j'y reviens en tant que directrice ... », nous dit Mme Jouhannet avec émotion.

Forte d'une expérience de 8 années en école maternelle et élémentaire dont trois en tant que directrice, Mme Jouhannet associe son désir de devenir enseignante à de belles rencontres qu'elle a pu faire lors de ses stages. « En effet, ce que j'ai vécu sur le terrain n'a fait que confirmer mon souhait de travailler avec les enfants. Le professeur des écoles a une relation privilégiée avec ses élèves. Quel plaisir de les voir découvrir et enseigner auprès d'eux, on se sent vraiment utile ! »

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Jouhannet et nous lui présentons tous nos vœux de réussite ■

L'équipe enseignante est constituée de :

- Mme Leblond : classe de CP-CE1: 21 élèves.
- Mme Huot-Pilois : classe de CE2-CM1 : 20 élèves.
- Mme Jouhannet : classe de CM1-CM2: 23 élèves.
- Mme Yard (Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap)
- Mme Ronecker : classe des tout-petits, petits, moyens : 28 élèves.
- M. Maire : classe des moyens-grands : 27 élèves.
- Mmes Christine Carpentier et Julie Napolitano (Agents Territoriaux spécialisés en Ecole Maternelle)



Le périscolaire MEREV2LOUOU

Actuellement, l'équipe se compose de Mmes Julie Napolitano (directrice), Sylvie Chaton et Sandrine ROESCH.

L'organisation des temps périscolaires s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

A Méréville, la commission périscolaire souhaite pour les enfants, un accueil de qualité où le bien-être et l'épanouissement soient les priorités. Pour atteindre ces objectifs, les temps de présence des enfants seront organisés comme suit :

- GARDERIE : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, nous proposerons aux enfants des ateliers divers : jeux libres avec des matériels divers, lecture dans un coin bibliothèque, dessin, peinture, activités créatives, temps calmes, possibilité de commencer les devoirs pour les enfants qui le souhaitent sans intervention pédagogique, jeux en extérieur dans la cour de l'école.
- ACCUEIL LE MERCREDI de 7h30 à 18h : il sera proposé comme un accueil de loisirs où les enfants pourront participer à des ateliers de découverte artistique, sportive, culturelle...

Andréa, Julie, Sarah, Baptiste, Gabriel



Nous avons la volonté d'être présents pour diversifier les activités. Mobiliser les ressources de notre beau village pour répondre aux besoins des enfants, participer à l'animation, la découverte d'activités. Pour ce faire, nous souhaitons organiser, une fois par mois, 1/2 journée ou 1 journée avec présence éventuellement d'intervenants spécialisés. **N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez proposer des activités aux enfants le temps d'un mercredi.**

Nous tenons à mettre tout en œuvre pour que le temps passé dans cette structure soit enrichissant et convivial dans le respect et le bien vivre ensemble.

Un nouveau logiciel a été financé afin de permettre aux familles de gérer les inscriptions de leurs enfants ■



API À LA CANTINE, C'EST MANGER LOCAL DANS SON ASSIETTE

Tous les jours d'école, les enfants qui fréquentent le périscolaire mangent à midi un repas servi par un prestataire. C'est API Restauration qui livre les repas depuis 3 ans à Méréville.

La cuisine y est savoureuse et vraiment bonne – ce sont les enfants qui le disent ! – mais c'est surtout une cuisine responsable et locale.

En effet, les plats servis sont fabriqués à partir d'ingrédients frais, respectant les saisons et savoir-faire régionaux. Les producteurs qui travaillent avec API sont des producteurs locaux, bio et régionaux et les circuits courts sont privilégiés dans l'approvisionnement de la cantine.

Les produits passent du champ à l'assiette en faisant peu de kilomètres en Lorraine.

Les enfants découvrent de nouvelles saveurs et sont sensibilisés au mieux manger.

La mairie permet, à travers ce partenariat avec API, de participer à la relocalisation et au maintien des agriculteurs sur le territoire proche et de soutenir l'économie locale.



Pour en savoir plus :
www.api-restauration.com/

FOYER RURAL DE MÉRÉVILLE

Le Foyer Rural de Méréville est une association créée en 1986. Après une vingtaine d'années florissantes, avec de multiples activités, elle a connu un léger fléchissement pour repartir du bon pied au début des années 2000.

Les activités actuellement se concentrent sur le lundi de 16h à 19h à la salle des Marronniers (Saint Maurice) où une bonne quinzaine d'adhérentes partagent leur savoir-faire en matière de travaux manuels : broderie, petite couture, cartonnage, carterie, ... avec quelques temps forts : stages poterie, ateliers floraux, culinaires, ...

Et chaque année le Foyer Rural anime plusieurs manifestations : Broc'art (puces couturières), bourse aux plantes (Mérêv'de Printemps), barbecue, Marché de Noël et organise plusieurs sorties : visite de marchés de Noël en Alsace, cette année cabaret à Kirwiller. D'autres sorties sont à l'étude, quand la situation sanitaire le permettra.

*L'inscription se fait directement à l'atelier le lundi.
Prix de la carte d'adhésion aux Foyers Ruraux : 20 euros. Prix de la cotisation à l'atelier d'arts créatifs : 20 euros (exceptionnellement cette année à cause de l'interruption précoce des activités) sinon 60 euros.*



Renseignements

Annie KIFFER, secrétaire
06 84 10 04 35
annie.kiffer@hotmail.fr

TCM - TENNIS CYCLISME MÉRÉVILLE

Dès la fin du confinement et grâce au travail des bénévoles du club, le Tennis Cyclisme Méréville a permis à ses 68 adhérents de pouvoir pratiquer leur sport favori tout en respectant les préconisations émises par la Fédération Française de Tennis.

La crise du covid-19 a contraint le club à annulé son tournoi Open qui était prévu du 25 avril au 16 mai 2020 et les championnats du mois de mai ont été annulés.

Depuis mi-mai les sorties vélos du samedi après midi ont repris et ont compté jusqu'à 15 participants.

La nouvelle saison va débuter le 1^{er} septembre 2020. Les tarifs resteront inchangés pour 2020/2021 :

- Adulte : 60€
- Etudiant : 50€
- Moins de 18 ans : 45€
- Famille : 150€

Pendant la journée du 5 septembre 2020, un tournoi de double est organisé et le club sera

ouvert à toute personne qui voudrait se renseigner et devenir adhérente. N'hésiter pas à nous rendre visite. A noter dans vos agendas, si la situation le permet, le traditionnel beaujolais nouveau à la salle polyvalente le jeudi 19 novembre 2020 (modalités d'inscription à venir en automne).

Vous pouvez retrouver les informations du club sur notre page FACEBOOK TC MEREVILLE @TCMEREVILLE54

Renseignements
Nicolas THIEBAUT
06 61 42 61 98
16540316@fft.fr



BIBLIOTHÈQUE

Après ces derniers mois compliqués, nous sommes très heureuses de pouvoir enfin rouvrir nos portes et vous retrouver en pleine forme.

Le confinement et l'été ont sans doute épuisé votre stock de lecture, c'est pourquoi les achats de la rentrée littéraire sont prévus dès le mois de septembre et nous ferons tout notre possible pour qu'ils soient rapidement disponibles sur nos étagères. *(Nous vous rappelons qu'un cahier à suggestions est à votre disposition à la bibliothèque, n'hésitez pas à nous laisser vos propositions).*

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, n'hésitez pas à nous contacter sur notre boîte mail, un service de livraison peut être mis en place.

N'oubliez pas que La Filoche propose de nombreuses activités et animations gratuites pour petits et grands, pour cela, il vous suffit de consulter le site : www.la-filoche.fr

Vous pouvez d'ores et déjà noter que La Filoche lancera sa saison culturelle lors d'une journée festive, le samedi 3 octobre, avec plusieurs spectacles et animations.

Le premier cycle thématique s'intitulera Langues et Langages. La programmation complète sera communiquée fin août et vous pourrez vous inscrire aux nombreux événements que La Filoche et son réseau

vous ont concoctés.
Agnès, Annie,
Françoise, Michèle,
Sophie et Suzanne



à noter



Samedi 21 novembre 2020 à 10h30
Heure des histoires sur le thème du LANGAGE*

À la suite des Histoires de Michèle, nous proposerons aux enfants un atelier créatif sur le même thème.



Samedi 12 décembre 2020 à 10h30
Heure des histoires sur le thème de Noël*

La magie de Noël racontée par Michèle, sera suivie par un atelier créatif.

* Nos animations sont gratuites et ouvertes à tous mais toutefois limitées en nombre de places, il est donc impératif de réserver via le site de La Filoche

Ré-édition

Mercredi 17 février 2021
Gaming hors les murs



Suite au succès rencontré lors de la première édition du « Gaming hors les murs », La Filoche proposera et animera à nouveau une session de gaming permettant aux enfants de découvrir de nouveaux jeux vidéo coopératifs sur différents supports.

➤ La filoche fête ses 10 ans... ... et ressort ses expos

À partir de septembre, venez découvrir ou redécouvrir dans notre médiathèque l'exposition :

LE ZIZI DES MOTS*

* Ces illustrations de Fred L. extraites de l'album « Le Zizi des mots » (Éditions Talents Hauts), de l'auteure Élisabeth Brami sont autant de preuves accablantes mais drolatiques que dans notre langue beaucoup de mots riment avec machos.



La Filoche et les médiathèques en réseau sont accessibles à tous aux horaires d'ouverture du public.

Médiathèque de Méréville (située au 1^{er} étage de la mairie : accès par la cour arrière, porte en bois)
Mercredi de 17h30 à 19h00 - Samedi de 10h00 à 11h30
Vacances scolaires : uniquement le mercredi - Fermeture vacances de Noël
bibliotheque.mereville@yahoo.com - Tél : 03 83 47 98 59



Une adhésion unique à l'ensemble des services culturels de la Communauté de Communes Moselle et Madon et l'obtention du pass'thèque (disponible dans notre médiathèque) vous permettent :

- d'emprunter jusqu'à 20 documents (Livres, CD, DVD...) à la médiathèque de La Filoche et dans les médiathèques du réseau, pour une durée de 3 semaines,
- d'accéder aux services ludothèque et multimédia (les enfants de moins de 11 ans devant être accompagnés).

Les événements culturels sont gratuits et ouverts à tous.

Le pass'thèque est nominatif et valable 1 an à partir de la date d'inscription. Un formulaire est à compléter et diverses pièces vous seront demandées.

TARIFS :

- Pass'thèque adulte : 5€ (habitants CCMM) - 10€ (hors CCMM)
- Forfait « sous le même toit » : 10€ (habitants CCMM) - 20€ (hors CCMM)
- 18 ans, lycéens, étudiants : gratuit (habitants CCMM) - 5€ (hors CCMM)
- Demandeur d'emploi, RSA : gratuit (habitants CCMM) - 5€ (hors CCMM)

Plus d'informations auprès des bénévoles de la Médiathèque.

AS MÉRÉVILLE COSMOS

Notre association sportive entame désormais sa 11^{ème} saison ! Après cette demi-saison particulière stoppée en raison de la crise sanitaire (avec de bons résultats et une 2^{ème} place en championnat lors de l'arrêt), les joueurs ont repris l'entraînement début août avec certaines mesures mises en places : respect des gestes barrières, arrivée en tenue d'entraînement au stade, désinfection du matériel utilisé...

Durant l'été, les joueurs en ont profité pour réaliser quelques aménagements sur les installations qui n'avaient pas été utilisées depuis le passage des gens du voyage l'été dernier. Réfection des buts... installation de nouveaux filets... réparation des douches et rafraîchissement des vestiaires en cours avec l'aide réactive de M. le Maire et de M. Haziza conseiller délégué à la commission travaux...

L'éclairage est également à remettre en état afin de pouvoir enfin s'entraîner tout au long de l'année... Bref, on ne s'ennuie pas!

L'équipe se veut compétitive mais le bon état d'esprit sur le terrain et surtout en extra-sportif reste la principale volonté du club : chaque licencié est investi dans le projet du club, l'équipe est volontaire et motivée pour participer à la vie active au sein de notre village ou apporter son soutien aux autres associations ! Comme en 2018, le club souhaitait organiser à nouveau le feu de la St Jean cette année mais ce n'est que partie remise pour juin 2021 si la situation le permet !

L'association aimerait mettre en place quelques projets : journée omnisports, sorties familiales pour rencontres sportives, journée initiation pour débutants, Olympiades en lien avec l'école...

Le club compte actuellement une 20^{aine} de licenciés, les matchs auront lieu les dimanches matins dès septembre, les entraînements se déroulent les mardis et jeudis à 19h au terrain de foot. N'hésitez pas à venir tester un entraînement ! (tous niveaux acceptés, équipe senior dès 17 ans). Le club accueillera également volontiers des dirigeants, personnes souhaitant participer à la vie associative ou bien des personnes désirant se former à l'arbitrage !

Venez également nous suivre sur notre page facebook plutôt 2nd degré :

« A.S. Méréville Cosmos » régulièrement mise à jour !



Renseignements
Maxence Gasparri
mereville.as@meurtheetmoselle.lgef.fr

POZ'TIME

Le yoga est né il y a plus de 3000 ans en Inde. Cette discipline qui allie le corps et l'esprit s'adresse à tous, femmes, hommes, de 5 à 99 ans.

La pratique du yoga aide profondément les gens dans leur vie quotidienne, grâce à des exercices sur le corps : les postures (asanas), des exercices sur la respiration (pranayama), des exercices de méditation et de relaxation profonde (yoga nidra).

Le yoga agit sur la gestion du stress (anxiété, déprime, mal être, burnout, ...) et sur le soulagement de nombreuses douleurs physiques (dos, cervicales, maux de têtes, souplesse, ...). Les pratiquants en retirent des bénéfices importants et profitent également d'effets thérapeutiques sur de nombreuses maladies.

En approfondissant la pratique, le yoga permet d'avancer sur notre chemin personnel vers la connaissance de soi.

Si vous avez lu l'article jusqu'ici, c'est sans doute que le yoga vous attire...

La meilleure façon de décrire le yoga, c'est d'essayer, là, ici et maintenant, par ce petit exercice de respiration que je vous propose :

« Installez-vous confortablement, dans un endroit calme. Posez les mains sur les genoux, fermez les yeux, et concentrez-vous sur votre respiration, observez l'air frais qui entre par les narines et l'air chaud qui en ressort. Restez concentré le plus longtemps possible, si une pensée arrive c'est normal, revenez alors à votre respiration. Faites cet exercice 5 à 10 mn, et ensuite ressentez le bien-être qui en découle. »

**Si ce bien-être vous a plu,
rendez-vous au cours de Yoga !**

Renseignements
Raphaël STOCKY, Animateur
06 13 91 48 96
www.poz-yoga-nancy.fr



AMARELLI DANSE

Depuis plus de 40 ans, AMARELLI vous propose spectacle vous est présenté chaque année au moderne côtoie le street tout en vous faisant débénévoles, les costumes et les décors que vous détout au long de l'année lors des ateliers couture et

Pour répondre à une demande des parents et/ou grands-parents de nos plus jeunes danseurs, nous avons ouvert il y a quelques années une section FITNESS où vous pouvez venir vous défouler durant une heure de gym cardio ou vous détendre durant les cours de gym douce.

Pour la saison 2020-2021, deux nouveaux cours vont voir le jour :

- Un cours de STREET CREATION pour les plus de 12 ans (tous niveaux) le mardi de 18h45 à 19h45 animé par Chloé et Aurélie,
- Un cours de GYM DOUCE le mercredi de 20h à 21h animé par Maxime.

Les cours reprendront à compter du lundi 7 septembre 2020. Au plaisir de vous compter bientôt parmi nos adhérents et/ou nos bénévoles.

Sportivement,

L'équipe AMARELLI

des cours de danse pour les enfants comme pour les adultes. Un centre socioculturel Jean L'hôte de Neuves-Maisons où la danse couvre les danses du monde. Fort d'une équipe de plus de 20 couvrez à chaque spectacle sont confectionnés par nos soins décor.



Renseignements
Gaëlle JACQUEMET, Présidente
03 83 51 64 43

MÉRÉVILLE INFORMATIQUE LOISIRS

Au club informatique de loisirs de Méréville (MIL), nous avons craint comme tous, le VIRUS. Alors, nous nous sommes mis en veille depuis mi-mars...

Pour la rentrée, prévue le 18 septembre (sous réserve d'accord avec les autorités en vigueur), nous n'utiliserons pas de pare feu, mais les mesures barrières* !

Et ce sera avec beaucoup d'enthousiasme que nous pourrons accueillir les nouveaux et les anciens adhérents, afin de rallumer les pixels artistiques!

Nous sommes un petit club qui s'adapte au mieux au niveau de chaque adhérent, en proposant diverses découvertes ou renforcement de connaissances. Nous aidons également (dans la mesure du possible) les personnes souhaitant développer leur propre projet.

Vous serez également le ou la bienvenu(e), si vous souhaitez nous rejoindre pour encadrer nos créateurs numériques.

Et pour en savoir plus, venez nous rencontrer dans la salle informatique (accès par la cour de l'école, 2^{ème} porte à gauche et 1^{er} étage. Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 06 81 23 39 28.

* mesures barrières : À la suite d'un échange avec une personne représentant la mairie, nous vous informons que le nettoyage des locaux est réalisé selon les protocoles en vigueur par le personnel communal. Du gel hydro alcoolique et du nettoyant de surface sera à votre disposition, et l'achat de protection pour les claviers est à l'étude. Les adhérents pourront également apporter leur souris, ou mieux encore leur ordinateur portable personnel.

Renseignements
Françoise LE CRAS
Présidente
06 81 23 39 28

*Un des exercices le plus complet et le plus difficile...
un montage d'images afin de créer une image surnaturelle...*



+



+



+



=



LA GAULE DOMBASLOISE

AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique)

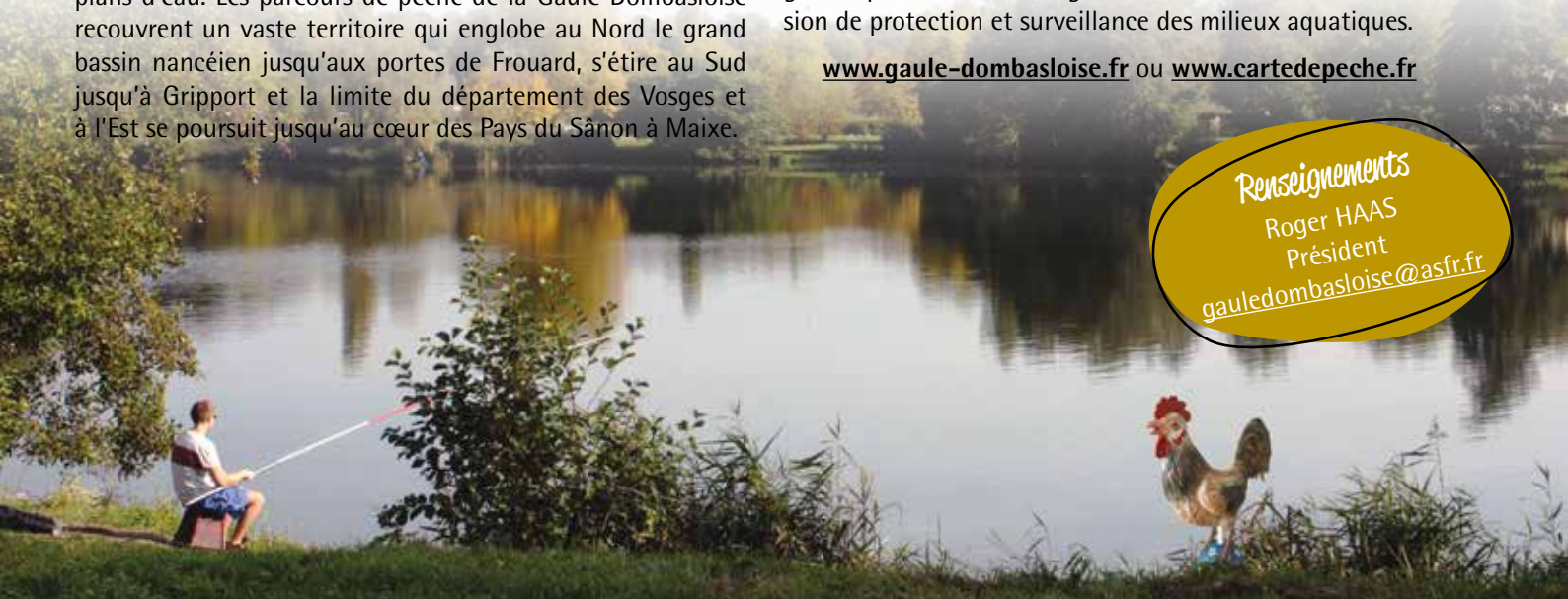
La Gaule Dombasloise est l'une des 25 AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) que compte le département de Meurthe et Moselle. C'est aussi la plus importante association de pêche tant par son nombre de pêcheurs : plus de 5000 en 2019, qu'en matière d'offre de parcours de pêche : 185 km de rivières et canaux et 60 ha de plans d'eau. Les parcours de pêche de la Gaule Dombasloise recouvrent un vaste territoire qui englobe au Nord le grand bassin nancéien jusqu'aux portes de Frouard, s'étire au Sud jusqu'à Gripport et la limite du département des Vosges et à l'Est se poursuit jusqu'au cœur des Pays du Sânon à Maixe.

Elle est affiliée à la Fédération de Pêche de Meurthe et Moselle à NANCY. Ses principales missions, outre la détention et la gestion de droits de pêche, sont : la protection et la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, le développement de la pêche de loisir, la mise en place d'actions d'information en matière d'environnement, de développement durable et de biodiversité...

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de 15 membres bénévoles élus par l'assemblée générale pour un mandat de 5 ans. Une garderie composée de 14 gardes-pêche bénévoles agréés et assermentés assure la mission de protection et surveillance des milieux aquatiques.

www.gaule-dombasloise.fr ou www.cartedepêche.fr

Renseignements
Roger HAAS
Président
gauledombasloise@asfr.fr



QUELS CHANTIERS !

Gérard Haziza

Conseiller délégué, Vice-président de la commission Travaux

Aujourd'hui, la commission souhaite communiquer sur quelques projets à court terme, à savoir :

- L'aménagement d'une « aire commerçante » sur le terrain qui se situe face à la boulangerie dédiée aux marchands qui réjouissent les palais des Mérévillois : le Pizzaiolo le mercredi, le Boucher de Pulligny le jeudi et l'atelier Burger le vendredi. Nous compléterons cette liste par les marchands et producteurs locaux qui le souhaiteraient.
- Nous avons proposé à la Comcom de réaménager la zone de tri du Jardinot, afin de préserver le chemin du coteau.
- Nous avons également demandé le changement des PAV (Points d'Appel Volontaire) situés au Jardinot et de les remplacer par les mêmes que ceux qui ont été implantés au Clos du Rayeul. (mieux insonorisés), ainsi que la modification des horaires de ramassage.
- En projet aussi, la réalisation d'un parking de covoiturage et l'implantation de bornes électriques pour le rechargement des véhicules.
- Le secrétariat a temporairement déménagé afin de libérer une salle dédiée au périscolaire. En projet rendre le secrétariat de la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite.

La commission souhaite attirer l'attention des Mérévilloises et Mérévillois sur les incivilités constatées et qui entraînent de nombreuses interventions de nos deux employés municipaux. Ils vont régulièrement ramasser les ordures déposées par des personnes indélicates dans l'espace public.



Fleurissement de la route de Frolois

Les surfaces de prairies semées en 2019 ont été accidentellement tondues par l'entreprise missionnée par la commune.

Le constat du 18 juin, réalisé par « Abies paysage » et la commune, montre bien que ces surfaces sont à reprendre totalement, car les adventices ont pris le dessus.

Les surfaces de prairies semées en mai 2020 : période tardive de semis (due au COVID) a eu pour conséquence attendue un retard de végétation. Les mauvaises herbes ont poussé.

Un constat de reprise effectué début août signifie que l'ensemble des prairies fleuries ne montre pas de résultat convenable.

La totalité des surfaces est à reprendre cet automne (travail du sol et semis à prévoir en octobre 2020).

Après ce constat, « Abies Paysage » nous donne l'autorisation de tondre afin de redonner un aspect plus agréable à la RD 115b.

Lors du constat de reprise des végétaux, le 08/09/2020 avec Abies Paysage et l'entreprise Keip, il a été décidé que 100% des prairies seraient ressemées en Octobre.

Que les arbres et massifs morts par manque d'arrosage seraient remplacés en Octobre.

L'entretien durant l'année 2021 des espaces de prairie fleurie et des végétaux remplacés cet automne, serait à la charge de l'entreprise Keip.

LE TEMPS D'UN ÉTÉ

Philippe BIRCKENER

Conseiller délégué, Commission sécurité et environnement

D'ores et déjà, les membres de la commission ont fait effectuer les marquages routiers pour finaliser les aménagements de la route départementale dans la traversée de notre village. Le choix s'est porté sur la pose d'un enduit à chaud, plus performant et résistant qu'une peinture classique. Les marquages habituels, tels que passages pour piétons et bandes de 'Stop', ont été complétés par des zones d'arrêt de bus et un tracé axial.

La commission étudie actuellement les possibilités de renforcement de la signalisation pour inciter les conducteurs à la prudence, notamment dans la partie sinueuse et déclive de la Grande Rue.

Par ailleurs, elle va s'attacher à rectifier plusieurs anomalies de signalisation pour les mettre en conformité avec la réglementation.

En matière d'environnement, notre commune se doit d'avancer avec son époque. Les effets de la pollution mondiale se font désormais cruellement sentir sur le climat. Il devient nécessaire d'engager des actions pour tenter de réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la quantité de déchets que tout un chacun produit. Même si nos efforts sur la consommation d'énergie et nos petits gestes de tri semblent dérisoires, ils n'en restent pas moins primordiaux. Ne dit-on pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières. C'est pourquoi la commission engagera une réflexion sur les actions et aménagements qui pourront participer à une diminution des émissions de carbone. De nombreuses pistes existent, telles que le développement du covoiturage, les bornes de recharge électrique pour favoriser l'essor des véhicules électriques, des actions en faveur du tri sélectif et de la réparation d'appareils, etc..., la liste n'étant pas exhaustive. Toute possibilité sera étudiée et les dossiers les plus pertinents seront présentés ensuite au conseil municipal. Parallèlement, nous conduirons un renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages de déchets en poursuivant chaque fois que possible les auteurs de ces incivilités, selon le principe du pollueur-payeur. Il a été en effet constaté que, malgré la multiplication des déchetteries et des nombreuses possibilités de tri, certains individus peu scrupuleux n'hésitent pas à se débarrasser de leurs déchets en pleine nature ou dans des conditions qui vont à l'encontre des consignes de tri sélectif. Ce comportement ne peut plus être accepté de nos jours. Un procès-verbal a déjà été initié par l'O.N.F. pour un dépôt illicite en

forêt, et une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie par la commune pour des faits similaires. Nous espérons que ces procédures aboutiront et que les responsables de ces dépôts de déchets prendront conscience qu'ils ne sont pas exempts de préserver notre environnement.

La commission reste aussi attentive au problème de l'infestation par les chenilles processionnaires du chêne dont les poils urticants sont source de beaucoup de désagréments pour les riverains des zones infestées. Apparu tôt au printemps, ce phénomène n'a pu être pris en compte qu'après l'installation de la nouvelle équipe municipale fin mai. La recherche d'une solution de traitement en se basant sur l'expérience d'une association de Richardménil, ainsi que les délais d'information réglementaire des propriétaires des parcelles concernées et d'acquisition du matériel et du savon noir nécessaires au traitement, ont malheureusement permis à ces lépidoptères d'échapper à notre action. En effet les chenilles avaient déjà entamé leur cycle de transformation en papillons et s'étaient réfugiées pour cela dans les hauteurs des arbres, devenant inaccessibles depuis le sol pour recevoir leur dose de savon noir.

Ce n'est que partie remise car, maintenant équipés, nous serons prêts à engager ce combat dès l'apparition du phénomène l'an prochain, en espérant que la nature nous donne un coup de pouce avec un hiver plus rigoureux qui permettrait de détruire les pontes déposées à la cime des arbres.

De plus, quelques nichoirs, dont nous organiserons la fabrication et l'installation, pourront accueillir quelques nichées de mésanges pour venir compléter notre arsenal car elles sont les prédateurs naturels des chenilles ■



RD 115b, entrée du village côté Frolois

CRISE SANITAIRE : RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES !

Dans un contexte sanitaire préoccupant, la municipalité met tout en œuvre pour accueillir les visiteurs et protéger les personnels de la mairie et du périscolaire dans les meilleures conditions possibles de sécurité. Aussi nous vous demandons de respecter les mesures sanitaires et gestes barrières édictés par le gouvernement lorsque vous vous rendez en mairie, à l'école ou dans les différents locaux publics de notre commune. C'est un petit effort à consentir aux regards de tous les enjeux importants qui découlent de cette situation sanitaire inédite. Nous vous en remercions à l'avance ■

MIEUX CIRCULER SUR LES TROTTOIRS

Avec la rentrée scolaire, sont revenus les allées et venues des enfants et de leurs parents ou assistantes maternelles sur le trajet de l'école. Force est de constater que leur cheminement n'est pas toujours des plus faciles dans les lotissements. Il leur faut souvent descendre du trottoir pour contourner un véhicule qui y est stationné et qui empêche tout passage, ou pour éviter les branches des haies que leur propriétaire ont laissé prendre de l'embonpoint et débordent outrageusement sur le domaine public. Pensons à la sécurité des déplacements de nos chérubins, et de tous les piétons d'une manière générale. Stationnons nos voitures sur la chaussée ou sur les aires de stationnement quand il en existe à proximité, ou tout

simplement dans l'allée de son garage, et faisons faire une cure d'amaigrissement à nos haies envahissantes. Il n'est pas inutile de rappeler ici que le stationnement sur le trottoir n'est pas autorisé par le code de la route, sauf dispositions particulières édictées par un règlement local, et que la circulation des piétons sur les trottoirs ne doit pas être entravée par la végétation des propriétés privées. L'article D.161-24 du code rural, dispose entre autres, que les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux, tandis que l'article R 116-2 sanctionne ceux qui auront

empiété sur le domaine public ou simplement laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. Par ailleurs les propriétaires de plantations, qui dépassent de leur propriété en sont civilement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité civile pourra être engagée (articles 1382 et suivants du Code civil). Alors faisons preuve de civisme

et rendons leur place aux piétons sur les trottoirs pour qu'ils puissent s'y déplacer en toute sécurité. Il en va du partage harmonieux de l'espace public pour tous les usagers ■



Lien pour télécharger la documentation :
http://medias.amf.asso.fr/docs/DOCUMENTS/AMF_24279TELECHARGER_LA_NOTE.pdf

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

L'élégage des plantations en bordure de voie ou de chemin

La présente note a pour objet de présenter les fondements des pouvoirs du maire en matière d'élégage, dans les cas où les plantations sont en bordure de voie communale.

Sont précisés les moyens d'action concrets à mettre en œuvre, tels que les amendes et la procédure d'exécution d'office.

Un développement précise également le recouvrement des frais par la commune.

1- Les pouvoirs de police du maire

L'article L. 2212-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) charge le maire de la police municipale.

L'article L. 2212-2 du même Code précise qu'elle a pour objet :

« d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment (...) tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoiement, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements (...) ».

Le maire est par ailleurs, selon l'article L. 161-5 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), chargé de la police et de la conservation des chemins ruraux.

La jurisprudence précise que le maire peut légalement prévoir, dans le cadre de ses pouvoirs de police, d'imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élégage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies (Conseil d'État, 23 octobre 1998, « Pribot », n° 172017), ou en mettant plus largement en cause la sécurité sur les voies publiques communales.

Le maire est donc fondé à prendre tout arrêté visant à assurer ses missions de police, et notamment pour réglementer l'élégage des plantations en bordure de voies sur le territoire de sa commune.

Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité
Janvier 2017 - Département du Conseil Juridique - Nicolas Méria - Note 5



INTERCO : KESAKO ?

Les communautés de communes ont de plus en plus de compétences et interviennent dans la vie quotidienne des citoyens dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique ou encore des services à la personne. Elles prélèvent aussi une part de la fiscalité locale.

En communauté l'union fait la force !

En France, des groupements de communes, appelés communautés de communes, d'agglomérations ou urbaines permettent aux élus locaux de décider et d'organiser à plusieurs, des services, des aménagements et des équipements destinés aux habitants et entreprises.

Un travail d'équipe

De même que le conseil municipal réunit les élus de la commune - maire, adjoints et conseillers - il existe un conseil

communautaire pour décider des projets et des actions sur la communauté. Il est composé d'un président, de vice-présidents, de conseillers communautaires qui sont aussi des élus municipaux représentant les différentes communes regroupées au sein de la communauté. Les commissions sont des groupes de travail, chargées de travailler sur les dossiers en cours et de faire des propositions sur les différents domaines de compétences de la communauté.

Elles regroupent des conseillers communautaires mais des conseillers municipaux peuvent aussi y participer.

Solidarité

La communauté met en œuvre de nombreux projets et organise de nombreux services du quotidien.

Elle permet d'intervenir sur un territoire plus grand que celui de la commune, d'améliorer la gestion locale et de résoudre des problèmes plus complexes.

Cette coopération permet aux communes de mettre des moyens en commun, pour mener des politiques plus efficaces, qui seraient difficiles à mener à l'échelle d'une seule commune ■

MA COMMUNAUTÉ C'EST QUOI, C'EST QUI ?

La communauté de communes, un territoire de projets

La communauté de communes Moselle et Madon regroupe, aux portes de l'agglomération nancéenne, 30 000 habitants pour 19 communes : Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maizières, Maron, Marthemont, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pierreville, Pont-Saint-Vincent, Pulligny, Richardménil, Sexey-aux-Forges, Thélod, Viterne, Xeuilley.

Une synergie affirmée entre communes et intercommunalité

La communauté de communes est l'héritière d'une histoire déjà longue de l'intercommunalité sur le bassin de Neuves-Maisons. Le district urbain de Neuves-Maisons a été créé dès 1965 avec 6 communes. Il s'est transformé en communauté de communes le 1^{er} janvier 2001 et regroupe 12 communes depuis 2002. Depuis 2006, la CCMM coopère avec les intercommunalités voisines au sein du pays Terres de Lorraine. Le 1^{er} janvier 2014 elle a accueilli 7 nouvelles communes.

Un cadre de vie attractif et surprenant

Le territoire est marqué par l'eau - vallée de la Moselle et du Madon -, la forêt, les côtes et les plateaux. Un cadre naturel remarquable pour un dynamisme économique affirmé :

aujourd'hui, plus de 900 entreprises s'y développent dans 7 zones d'activités spécialisées et représentent environ 4000 emplois. Le tissu économique est très diversifié : l'industrie est toujours présente et les services se sont fortement développés.

Des compétences au service d'un projet de territoire dynamique et construit en mode collectif et participatif

En 2016, les élus ont adopté un projet de territoire organisé autour de 4 défis :

- défi 1 : réussir l'équilibre entre urbanité et ruralité en préservant la richesse paysagère du territoire
- défi 2 : positiver l'image du territoire vers une reconversion 2.0
- défi 3 : dessiner un territoire de vie solidaire et citoyen
- défi 4 : faire des choix sociaux et environnementaux durables

Un territoire vivant offrant une diversité de services à la population

Aménagement de l'espace, développement économique, environnement, habitat, action sociale, petite enfance, eau, assainissement, culture, transports, ... Ce sont près de 200 agents et plus de 20 métiers qui agissent au quotidien pour le bien vivre ensemble en Moselle et Madon ■

AU QUOTIDIEN MA COMMUNAUTE ÇA CHANGE QUOI ?

ENVIRONNEMENT

« Jetez mieux, jetez moins » : une politique de prévention de gestion des déchets pour préserver notre cadre de vie et pour une meilleure maîtrise des coûts

- un programme local de prévention des déchets
- une tarification qui valorise les efforts des habitants pour jeter moins
- des ordures ménagères collectées toutes les 2 semaines
- des emballages recyclables collectés toutes les semaines
- des points d'apport volontaire répartis sur tout le territoire (verre, papiers, textile)
- une déchetterie ouverte aux habitants de la CCMM via un badge d'accès.

Un réseau d'eau et d'assainissement performants pour préserver la qualité des rivières

- une régie eau et assainissement en place sur 17 communes

AMENAGEMENT URBAIN, PAYSAGE ET HABITAT

- Un aménagement urbain maîtrisé pour davantage d'harmonie entre les différents espaces et permettre le maintien et l'accueil de toutes les populations via la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 5 dispositifs permettant de faire des économies d'énergies et améliorer son habitat
- 11 vergers conservatoires plantés pour préserver un patrimoine écologique, paysager et fruitier

DES EQUIPEMENTS AU SERVICE DE TOUS

Un centre aquatique AQUA'MM composé de trois espaces à découvrir : un espace aquatique avec un bassin sportif et éducatif, un bassin loisirs-détente, un bassin petite enfance et un pentagliss ; un espace forme avec une salle fitness pour les cours collectifs et une salle cardio équipée d'appareils sportifs ; un espace bien-être avec jacuzzi, sauna, hammam et zone de repos. Des activités, des horaires et des tarifs adaptés à tous.

Un espace culturel La Filoche de 2000m² dédiés à la culture sous toutes ses formes : médiathèque, espace multimédia, ludothèque, actions culturelles. Des médiathèques de proximité (Bainville-sur-Madon, Flavigny-sur-Moselle, Méréville, Pulligny, Richardménil), un ludobus et des actions hors les murs.

CIAS : depuis le 1er janvier 2019, le CIAS Moselle et Madon est un lieu ressource du territoire qui œuvre à la mise en cohérence des actions et des acteurs du lien social en Moselle et Madon.

Les multi accueils la Maison de l'enfant à Neuves-Maisons et Chali'chatons à Chaligny

- accueil régulier et occasionnel des enfants à partir de 10 semaines

Le fil d'Ariane

- relais assistantes maternelles, parents enfants, lieu d'accueil, d'animation, d'information et de conseils pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.
- accessible à tous, gratuit et garantissant le respect de l'anonymat et la confidentialité.





Méréville a rejoint la CCMM le 01/01/2014, date de l'extension du périmètre à 7 communes : Méréville, Frolois, Flavigny-sur-Moselle, Sexey-aux-Forges, Pulligny, Pierreville, Marthemont

TOURISME

- des sentiers historiques valorisés
- un territoire maillé de 12 sentiers de randonnée et 3 circuits VTT
- 20 kms de véloroute bordant la Moselle de Richardménéil à Sexey-aux-Forges et de Méréville à Flavigny-sur-Moselle

TRANSPORTS

- un réseau de transports performants qui parcourent le territoire : 5 lignes gratuites 6 jours sur 7
- un transport à la demande adapté aux personnes à mobilité réduite ou de plus de 70 ans qui parcourt le territoire selon vos besoins pour seulement 2 euros le trajet ■



Retrouvez toute la documentation et les infos utiles :
www.cc-mosellemadon.fr et www.la-filoché.fr
[facebook.com/ccmosellemadon](https://www.facebook.com/ccmosellemadon)

L'espace emploi

- relais de proximité pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi du territoire.
- service ouvert à tous les habitants du territoire ayant une demande concernant le travail, l'emploi, la formation et l'orientation.

Une équipe d'animateurs mutualisée sur 9 communes qui permet de donner un nouvel essor aux projets ados et pré-ados.

- des actions gratuites menées sur ces communes auprès des jeunes

Une école de musique

- ouverte à tous dispensant un enseignement de qualité et varié.

ECONOMIE

- une dynamique économique attractive : 7 zones d'activités spécialisées, 900 entreprises, 4000 salariés
- Des terrains et des locaux d'activités
- Des organismes qui vous accompagnent dans vos projets : l'Agence de développement Terres de Lorraine / 03.83.15.67.00





Votre Correspondant Local De Presse travaille sur tout le territoire de la commune. Il relaie l'information par le biais du journal l'Est Républicain, vecteur de communications de toutes les manifestations, ludiques, événementielles, sportives, évènements divers, mariages, naissances, décès, faits divers, accidents, incidents, sur le terrain. Osez le contacter par mail ou par téléphone ; il est disponible 24h/24.

Patrick FRANÇOIS

pfrancois.correspondantpresse@gmail.com

07 61 88 14 34

Vous trouverez ci-dessous et ci-contre des articles de presse sur des sujets non abordés dans les rubriques précédentes... bonne lecture.

LE DÉPUTÉ DOMINIQUE POTIER EN IMMERSION AVEC LES HABITANTS

10 septembre 2020



Le député a salué l'esprit d'entreprise du Carré d'Art

Mardi après-midi, sous le soleil, en extérieur près de la piscine du restaurant au Carré d'art, Nadia Savonnière a accueilli une 20^e d'habitants et des conseillers à venir rencontrer Dominique Potier, député de la 5^e circonscription, et Martine Huot-Marchand sa suppléante. Le débat dans le cadre de la tournée des 180 communes parcourues d'août à novembre a été largement plébiscité par les Mérévillois. Une démarche citoyenne avec des axes de développements et de réflexions multidirectionnels, comme le souci écologique, climatique, sanitaire, afin de faire évoluer les esprits, les solutions économiques face à la crise, les emplois... Les questions des présents avec des thèmes des plus surprenants ont été abordées. Face à un député qui prône le nutri-score, ses réponses ont été bien accueillies. Exemple : l'élimination des litières de chats, minérales ou végétales importées de Chine, les myrtilles produits stars des Vosges qui sont importées par avion de Chine également, les bonbons «La Vosgienne» dont les ingrédients ne seraient pas Français, les asperges du Pérou,...mettant sur la touche les producteurs de Lorraine et évidemment sans aucune traçabilité des produits. tout un panel de questions aussi pertinentes les unes que les autres.

L'isolation thermique a été évoquée, panneaux photovoltaïques, les arnaques à 1€, les téléconseillers qui harcèlent les abonnés, les billets de train et les services publics, non accessibles aux personnes âgées par internet, les chenilles processionnaires. Doctolib n'a pas été épargné non plus, Martine Huot-marchand

interrogée, « On déshumanise tout, il faut réhumaniser notre société ». D.Potier indique « Nous sommes les pompiers parmi les pompiers, en présentiel aux côtés de ceux qui sont sur le front. Nous sommes là pour échanger, partager, avec force et courage. Cette action à un sens, celle de faire remonter les problématiques au gouvernement ». Prochaine tournée du député et de sa suppléante à Neuves-Maisons bientôt.

SURVOL D'HÉLICOPTÈRES DANS LA COMMUNE

20 août 2020

Depuis ce jeudi et jusqu'au dimanche 30 août, des hélicoptères survolent la commune à basse altitude. En effet, la société Enedis organise la visite préventive du réseau électrique aérien 20.000 volts. Le programme 2020 du Sillon Rhodanien et les départements limitrophes, concerne 900 km de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de votre commune. Les objectifs de ces survols sont de :

- détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.
- analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élagage.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes d'Enedis d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

DIX JOURS POUR CAPTURER LES CHATS ERRANTS

La capture de chatons errants va avoir lieu du 13 juillet au 24 juillet 2020, 29 rue de Renaudeau, par la Fondation Clara de Velaine-en-Haye par la pose de cages.

12 juil. 2020

Pour le bon fonctionnement de l'intervention, il est important de tenir les chiens en laisse et de limiter les sorties des

chats domestiques. Les chats saisis qui seraient immédiatement identifiés, au moyen d'un tatouage, d'un collier ou d'une puce électronique, seront aussitôt relâchés sur les lieux de la capture. Cette campagne de capture de chatons concerne uniquement la population de chatons sauvages et ne se substitue en aucun cas aux obligations de chaque propriétaire.



Selon l'article L212-10 du Code Rural (modifié par la Loi n°2011-525 du 17 mai 2011), l'identification par puce électronique ou tatouage des chats de plus de 7 mois et nés après le 1er janvier 2012 est dorénavant obligatoire. Les chats errants constituent des populations autonomes, qui ne font l'objet d'aucune identification, vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire et peuvent présenter un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Néanmoins, ces chats des rues remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, de souris, d'oiseaux...

En l'absence de régulation, ce type de population tend à s'accroître. Théoriquement, un couple de chats peut donner, en moins de 2 ans, plus d'une centaine de descendants. Les chats stérilisés ne causent plus de nuisances liées au rut (marquage, bagarre, miaulements) et permettent de stabiliser la population féline locale car ils continuent de protéger leur territoire en empêchant d'autres arrivants de s'installer.

Renseignements en mairie : Tél. 03 83 47 27 53

FIBRE OPTIQUE : DÉPLOIEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-23

Le projet d'installation de la fibre optique fait son petit bout de chemin. Un déploiement technique qui nécessite plusieurs mois de travaux. Pour la commune, ce déploiement devrait s'engager au cœur de l'année scolaire 2022-2023.

07 juin 2020

Le déploiement de la fibre optique sur la commune avance doucement, mais sûrement.

Tout a commencé en 2017 après la publication de l'offre, au bout d'un mois, avant d'enchaîner avec quatre mois d'études. Les travaux durent de 6 à 10 mois selon les difficultés rencontrées. Durant ces 10 mois, deux à trois sont nécessaires pour les sous répartiteurs, autant pour les lignes optiques, et à cela s'ajoute la phase de recettes.

À l'issue, il y aura une réunion publique, l'ouverture aux opérateurs qui proposeront une offre commerciale, et seulement

les raccordements pourront être effectués, soit une durée de 8 à 14 mois depuis la phase d'études jusqu'au raccordement. Pour la commune, les déploiements s'engageront au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Le projet Losange a officiellement démarré le 4 août 2017. Sept départements de la Région Grand Est vont pouvoir prochainement bénéficier du Très Haut Débit.

LOSANGE c'est qui ?

Un grand projet à la base : sept départements, 3 404 communes, près d'un million de prises, 289 nœuds de raccordement optique (NRO), 2 093 sous-répartiteurs optiques (SRO), 600 entreprises et plus de 2 000 personnes embauchées. Cette société a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 35 ans. Fibre optique, Très Haut Débit, de quoi s'agit-il concrètement ? C'est un fil de verre plus fin qu'un cheveu qui conduit la lumière. Il est capable de transporter de grandes quantités de données numériques rapidement et sur de longues distances. Quelles sont les différences avec l'internet que l'on connaît aujourd'hui ? Les performances de la fibre optique sont seulement limitées par les contraintes techniques des équipements qui l'acheminent. Elle permet de fournir un accès internet « Très Haut Débit » pouvant atteindre plusieurs Gigabits/seconde (voire Térabits). Ce débit peut ainsi être plusieurs milliers de fois supérieur à celui fourni par les réseaux téléphoniques à base de cuivre. Un autre avantage de la fibre optique est qu'il n'y a aucune déperdition de débit même sur de longues distances ou si plusieurs appareils sont connectés à la même source internet. La fibre optique permet d'accéder à de nouveaux services : connexions simultanées de plusieurs équipements (ordinateurs, tablettes, smartphones, tv connectée) et le téléviseur ultra haute définition (UHD) ou 4K.



Une entreprise sous traitante passe la fibre dans les chambres de tirages

ENQUÊTE DE SATISFACTION SUR LA COMMUNICATION À MÉRÉVILLE

1 En général, avez-vous facilement accès à l'information de votre village ? * OUI NON * obligatoire

2 Quels supports connaissez-vous ?

- Méréville échos Méréville infos Newsletter site internet
 panneau lumineux affiches/flyers panneau affichage appli mobil Panneau Pocket
 accueil de la mairie presse locale (Est Républicain)

3 Quels moyens de communication utilisez-vous le plus souvent ?

- Méréville échos Méréville infos Newsletter site internet
 panneau lumineux affiches/flyers panneau affichage appli mobil Panneau Pocket
 accueil de la mairie presse locale (Est Républicain)

4 De manière générale diriez-vous que la communication de la commune est

- Très satisfaisante satisfaisante assez satisfaisante peu satisfaisante pas satisfaisante

5 La fréquence trimestrielle du Méréville échos, vous satisfait-elle ? OUI NON

6 Sa présentation, son format, son organisation vous satisfont-ils ? OUI NON

7 Avez-vous internet OUI NON

8 Connaissez vous le site internet de la commune OUI NON

9 Etes-vous inscrit(e) sur le site internet <http://www.mereville54.fr/> pour recevoir la newsletter OUI NON

10 la Consultez-vous ? OUI NON

11 Avez-vous des remarques, des idées et/ou des propositions pour améliorer la communication au sein de la commune

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à notre enquête.
Document papier à retourner en mairie à l'attention de Mme Troha - MERCI

PROJET COMITÉ ENTR'AIDE

Je soussigné(e), Nom-Prénom.....

souhaite intégrer le groupe de bénévoles dans le cadre du projet « Comité entr'aide » sur notre commune de Méréville.

Adresse.....

Téléphone fixe..... et/ou portable.....

Adresse mail.....

Le..... Signature

Bulletin à déposer en mairie - MERCI

RECENSEMENT DES ARTISTES MÉRÉVILLOIS(ES)

Par ce questionnaire, notre équipe souhaite faire un état des lieux des artistes présents sur la commune afin, dans un futur proche, d'élaborer des projets d'évènements culturels.

Nom, Prénom.....

Adresse mail..... Téléphone.....

1. Quelle technique d'art* pratiquez-vous ?.....
2. Faites-vous partie d'une association ? OUI NON Si oui, laquelle ?.....
3. Suivez-vous des cours artistiques ? OUI NON Si oui, par quel biais ?.....
4. Éprouvez-vous l'envie d'apprendre à peindre, ou suivre d'autres cours artistiques ou artisanaux sur notre commune ?
 OUI NON
5. Seriez-vous intéressé(e) pour exposer lors d'évènements à venir sur Méréville ou d'autres communes sur notre territoire ?
 OUI NON
6. Aimerez-vous donner des cours d'initiation ou de perfectionnement artistique ou artisanal sur notre commune ?
 OUI NON
7. Seriez-vous intéressé(e) pour initier les enfants dans le cadre d'activités scolaires et/ou périscolaires ? OUI NON
8. Etes-vous intéressé(e) par le troquet participatif intergénérationnel ? OUI NON
Si oui, souhaitez-vous y participer et dans quelle mesure ?

*Peinture, aquarelle, poterie, sculpture, couture, ...

Merci de déposer ce questionnaire, une fois rempli, en mairie.

ACTEURS ECONOMIQUES

Que vous soyez artisan, commerçant, entrepreneur, auto-entrepreneur ou exploitant agricole, nous souhaiterions faire plus ample connaissance avec vous. Dans un premier temps nous vous invitons à vous identifier par le renseignement du formulaire ci-dessous. Dans un second temps nous nous rapprocherons de vous pour vous proposer la création d'une assemblée des acteurs économiques du village. Votre avis compte, partagez-le, nous vous en remercions vivement.

Nom et Prénom.....

Adresse.....

Vous êtes installé(e) sur la commune depuis.....

Etes-vous : Entrepreneur Commerçant Artisan Auto-entrepreneur Exploitant agricole

Comment se nomme votre affaire ?.....

Quelle est son adresse ?.....

Seriez-vous favorable à la création d'une assemblée des acteurs économiques OUI NON

Vos propositions.....

Nous vous remercions de vos réponses et de l'attention portée à ce document .

Document à retourner directement au secrétariat de mairie, à l'attention de Martine Troha. Vous pouvez bien évidemment nous rendre visite en mairie, nous vous y accueillerons.

BLAGUE à PART

LA PENSEE DU JOUR : Quand le téléphone était attaché avec un fil, les humains étaient libres.

RECETTE MAISON : Comment réaliser un gel hydro-alcoolique maison ? Il vous faut :

- des glaçons pour le côté gel
- une carafe d'eau pour le côté hydro
- une bouteille de Pastis pour le côté alcoolique

A votre santé !

SANG POUR CENT : Les perdants du Loto appartiennent tous au même groupe sans gain.

QUESTIONS DE LOGIQUE :

Quelle est la différence entre la lettre A et le clocher de l'église ? La lettre A, c'est la voyelle et le clocher, c'est là qu'on sonne.

Quelle est la différence entre une pioche, un pull et une semaine ? La pioche a un manche, le pull a deux manches et la semaine a dimanche

Quelle est la différence entre un cendrier et ma théière ? Le cendrier c'est pour des cendres, la théière c'est pour mon thé.

QUESTION VOLATILE :

Dans les îles Canaries, il n'y a pas de canari, C'est pareil dans les îles Vierges, ... Il n'y a pas de canari non plus ;)

POINT DE VUE :

Deux blondes stagiaires dans une petite société maritime ont pour tâche de mesurer la hauteur d'un mât.

Elles sortent et se rendent au mât avec des échelles et des mètres-rubans.

Tour à tour, elles tombent de l'échelle ou laissent tomber le ruban à mesurer.

Un ingénieur passe par là et voit ce qu'elles essaient de faire. D'un geste moqueur il tire le mât à terre et le met à plat, la mesure de bout à bout et enfin donne la mesure à une des blondes, puis il s'en va.

Après que l'ingénieur soit parti, la blonde se tourne vers l'autre et dit en riant :

- Ça c'est bien un ingénieur, nous cherchons la hauteur et il nous donne la longueur. Quel idiot

LE BON COTE DE L'HIVER :

Un matin d'hiver un couple écoute la radio. Avant de se lever ils entendent le présentateur dire :

« Nous annonçons 10 cm de neige aujourd'hui alors veuillez mettre vos voitures du côté pair de la rue pour faciliter le déneigement ! » : La femme se lève, s'habille précipitamment et va placer l'auto du côté pair.

Le lendemain, ils écoutent encore la radio qui dit :

« Nous annonçons 15 cm de neige aujourd'hui alors veuillez mettre vos voitures du côté impair de la rue pour faciliter le déneigement ! » : La femme se lève, se dépêche et va placer l'auto du côté impair.

Le lendemain, ils écoutent encore la radio :

« Nous annonçons 30 cm de neige aujourd'hui alors veuillez mettre vos voitures ...krrrrrhhrrrrr...bbzzz... »

Et une panne d'électricité interrompt l'émission.

La femme perplexe regarde son mari et lui dit :

« - Qu'est-ce que je vais faire, il n'a pas dit de quel côté mettre l'auto ? »

L'homme la regarde et lui dit alors, avec beaucoup de compassion,... mais alors avec beaucoup, beaucoup, beaucoup de compassion :

« - Et Pourquoi tu ne la laisserais pas dans le garage aujourd'hui ? »



à vos méninges ...

Mais que signifie donc ce blason, connaissez-vous la composition de celui-ci ?

Monsieur Krysaniae nous le fera découvrir dans le prochain bulletin municipal.

INFO DE DERNIÈRE MINUTE ...

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX



Initié par la CCMM en 2019 et relancé en juillet 2020 après les élections municipales, le projet de lancer un marché de producteurs locaux devient une réalité. Basé sur les volontés communales d'accueillir au minimum 10 producteurs locaux complémentaires en termes d'offres (notamment fruits et légumes bio, viande rouge, volailles, œufs, escargots, vin, bière artisanale, fromage de chèvre, miel, confitures, pâte à tartiner, pain...) et sur une base d'un marché mensuel les 3^{ème} vendredi de chaque mois, de 16h à 20h, avec 13 des 19 communes qui composent la CCMM. Les mois de janvier et de février ne seraient pas retenus, chaque commune accueillant le marché à tour de rôle 1 fois tous les 14 mois. Le rythme, en cas de

succès, pourrait évoluer. Les communes s'engagent également à organiser une ou des animations lors de la présence du marché sur leur territoire.

Méréville s'est portée candidate à l'accueil de ce marché qui est positionné le vendredi 19 novembre 2021. Ce qui nous laisse le temps d'organiser l'accueil et l'animation autour de cet événement.

Les 3 prochains marchés auront lieu à :

- Messein, le 16 octobre 2020
- Pulligny, le 20 novembre 2020
- Chavigny, le 18 décembre 2020



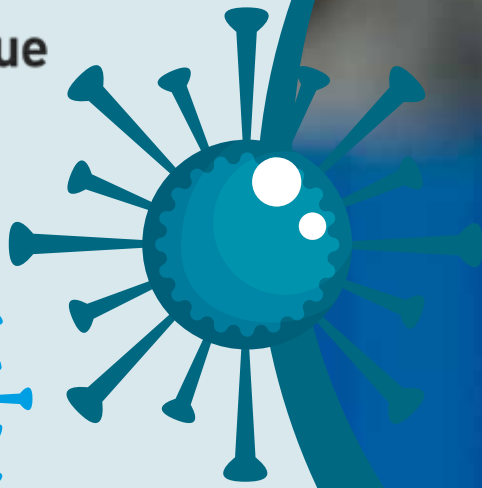
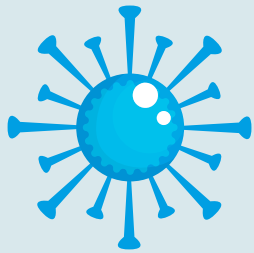
RECONNAISSANCE EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Tous les ans, la sécheresse occasionne de nouvelles fissures sur nos maisons et nous nous battons pour que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle.

Pour cela, il est important que les habitants ayant constatés des dégâts suite à la sécheresse 2020 nous présentent un dossier en mairie. Il s'agit d'un rapport détaillé des dégâts constatés, illustré de photographies.

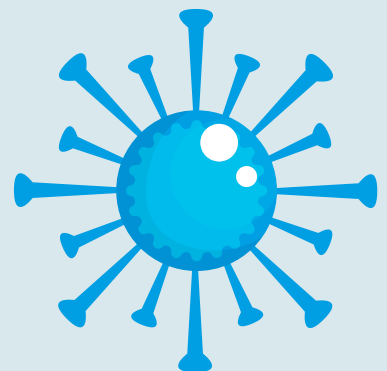
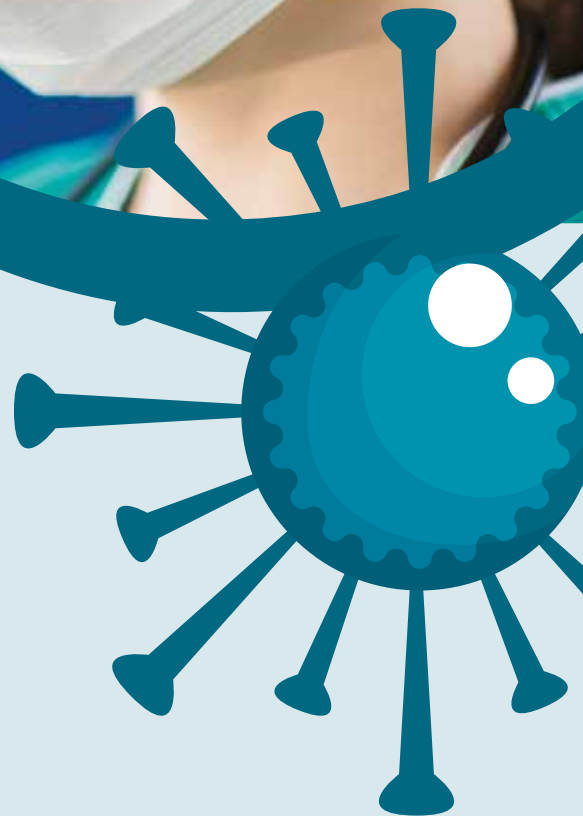
Plus nous disposerons de dossiers en mairie, plus nous aurons de chance de solliciter une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle en préfecture dès janvier 2021.





STOP! COVID-19

**POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**



Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

gouvernement.fr/info-coronavirus

0 800 130 000
(appel gratuit)

**ET BIEN SÛR RESPECTER LES
DISTANCES DE SÉCURITÉ**